



Procès-verbal de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 17 octobre 2017
à 20 h 00
salle de "La Rotonde"

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Élodie CAMBOU, Yannick CHATELET, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Fanny DOMERGUE, Claude DUCERT, Anne FAURES, Laure FRENO-ROSSO, Laurent GONZALEZ, Marie-Viviane LACAN, Christine MASOT, Sabrina MIGNONAT, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA

Absents et excusés :

Sophie AVRIL, Séverine CAMES, Béatrice HONTARREDE,

Absents excusés ayant donné procuration :

Anne DELRIEU à Christine MASOT
Henri de FERLUC à Gabriel BOUISSOU

Désignation du Secrétaire de séance :

☛ Christine MASOT est désignée Secrétaire de séance.

I. Informations

1/ Actualité Sicoval présentée par les services du SICOVAL

Une présentation est faite du schéma d'aménagement d'Enova ainsi que des projets à court et moyen terme.

A l'issue de cette présentation, M. le Maire rappelle que le 18 octobre prochain se réunit le jury chargé de retenir les candidats à concourir pour la création de la future salle des fêtes. Il communique la liste des personnes qui ont fait savoir qu'elles seraient présentes .

II. Administration Générale

2/ Approbation du PV du conseil municipal du 28 août 2017

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

3/ Conventions d'occupation temporaire toiture Commune/ ICEA

Après présentation par certains membres de la SCIC ICEA, des informations complémentaires sont demandées et données notamment portant sur la communication des statuts, des garanties en cas de perte de rentabilité. Le conseil municipal est informé que le partenariat avec cette entité s'inscrit dans le principe qui avait été admis par le conseil municipal ainsi que celui de la solidarité de la commune par la mise en place de toutes les énergies non fossiles.

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

4/ Prise de participation de la commune dans la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ICEA

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

5/ Motion- Situation au Collège Jacques Prévert de Saint Orens de Gameville

Approbation du conseil municipal à l'unanimité avec un rédactionnel supplémentaire portant sur la prise en compte des investissements des quatre communes sur le collège Jacques Prévert ainsi que la nécessité de maintenir un lien social entre les élèves.

6/ Approbation d'une convention de mise à disposition des locaux de l'école de musique à l'association Loisirs Éducation Citoyenneté Grand Sud

Approbation du conseil municipal à l'unanimité, étant précisé que la durée part à compter de la date de la présente délibération.

III.Comptabilité Finances

7/ Demande de subvention au conseil départemental pour les travaux de construction de l'extension de la mairie et d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée existant

Approbation du conseil municipal à l'unanimité, après rectification du lot n°12.

8/ Avis du Conseil Municipal sur la demande de remise gracieuse formulée par Monsieur Alain DAURE, ancien régisseur de l'aire d'accueil des gens du voyage

Après débat et communication d'explications techniques, approbation du conseil municipal par 19 votes favorables et 5 abstentions.

IV. Ressources Humaines

9/ Création postes suite à promotion interne du premier semestre 2017

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

10/ Régime indemnitaire et maladie

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

V. Marchés Publics

11/ Achat groupé par le SDEHG électricité "Tarifs bleus"

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

VI. Travaux

12/ Éclairage public du parvis de l'ancien presbytère (Salle Claude Nougaro)

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

13/ Éclairage du terrain de foot synthétique hat trick

Approbation du conseil municipal par 19 votes favorables, 3 oppositions et 2 abstentions.

VII. Espaces Verts

14/ Plan de désherbage communal et demande de subvention

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

VIII. Voirie

15/ Programme d'amendes de Police 2018: aménagement de dispositifs de ralentissements et signalisations lumineuses, Avenue Louis Couder

Approbation du conseil municipal à l'unanimité.

IX. Police Municipale

16/ Approbation du protocole de "Participation citoyenne"

Après débat portant sur les dérives possibles de la mise en place d'un tel mécanisme et après demande de procéder à une veille permanente du dispositif, approbation du conseil municipal par 19 votes favorables et 5 abstentions.

L'ordre du jour de la présente réunion ayant été examiné, la parole est donnée aux conseillers municipaux.

Signalisation horizontale : le chiffrage a été évoqué en séance et les travaux devraient commencer prochainement.

Remise en place d'un panneau signalant la ligne 68, transport départemental : un rendez-vous est pris avec les services jeudi prochain pour cela.

Vente de la maison municipale du bas de l'avenue L. Couder : la commission urbanisme sera informée d'une manière ou d'une autre des dernières tractations avec le potentiel acheteur. Le conseil municipal sera amené à délibérer rapidement.

Repousse de végétaux sur le clocher de l'église : une intervention sera effectuée par nacelle.

Désordres constatés sur les peintures de l'église : la démarche s'effectue par expertise judiciaire et la commune suit de très près ce dossier.

Définition du futur poste de coordonnateur socioéducatif : le problème de la définition du poste est soulevé et des réserves sont émises sur la cohérence entre la définition du poste et le niveau de recrutement de l'agent qu'il occupera. La réponse est apportée par M. le Maire qui signale qu'une réunion extraordinaire du 24 octobre prochain traitera cette question pour évaluer ce dossier dans la mesure où un dispositif transitoire existe actuellement.

Les questions du conseil municipal étant terminées, la parole est donnée au public :

Un problème d'éclairage entre le chemin de Canteloup et le chemin du Tricou est signalé afin d'envisager de sécuriser le passage des piétons.

Vitesse excessive de certains camions : des contrôles seront renforcés.

Travaux de sécurisation de l'avenue Louis Couder : les habitants concernés seront informés.

Gestion des espaces verts de l'opération Terrasse Grand ciel : des divergences d'entretien des différentes copropriétés sont mises en évidence.